

Promotion de l'Égalité, de la Non-discrimination, de la Solidarité, et du Renforcement de la Cohésion Sociale,
en faveur d'une société civile Libre de penser, de croire et de pratiquer sa religion au Sahel

Appel Subvention de Recherche Pense Libre :

Appel à candidature pour 04 subventions de
recherche dans les zones de N'Djamena et du
Logone Occidentale

I. INFORMATION SUR L'APPEL A CANDIDATURE	
I.1 Titre de l'appel	Projet « PENSE LIBRE » : Octroi de subventions de recherche sur les thématiques ciblées pour 04 jeunes universitaires hommes et femmes.
I.2 Lieu de recherche	Le projet financera au maximum 4 bourses, réparties entre les zones de N'Djamena et du Logone Occidental
I.3 Bénéficiaires	L'appel est ouvert aux étudiant.e.s inscrit.e.s en Master 1 ou 2 des Départements de Anthropologie ou de Sociologie des Universités Publiques présentent dans les zones d'intervention a Tchad (N'Djamena et Logone Occidental)
I.4 Durée de la collaboration	02 an (A partir de la signature du contrat) pour le master 1 01 an (A partir de la signature du contrat) pour le master 2 <i>N.B : Les bourses sont principalement destinées à financer la recherche de terrain. Le montant total alloué aux bourses pour les masters 1 et 2 sera le même, la seule différence résidant dans la répartition temporelle des tranches.</i>
I.5 Début indicatif de la collaboration	Déc 2025/Jan 2026
I.6 Supervision	CRASH avec l'appui d'ACRA et UNIMIB
I.7 Thématiques	- La religion à l'école. Expériences des coexistences religieuses et/ou enseignement interreligieux dans les établissements scolaires. - Rituels et religions au quotidien - Les rôles des chefferies traditionnelles ou religieuses dans le dialogue interreligieux et la prévention des conflits - Santé publique et religion - Les jeunes et le dialogue interreligieux - Le rôle des femmes dans les rituels et les activités religieuses
II. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS	

**Promotion de l'Égalité, de la Non-discrimination, de la Solidarité, et du Renforcement de la Cohésion Sociale,
en faveur d'une société civile Libre de penser, de croire et de pratiquer sa religion au Sahel**

Ouverture de l'appel	5 novembre 2025
Clôture de l'appel	4 décembre 2025

III. CONTEXTE

Créée en 1968, la Fondation ACRA est une organisation laïque et indépendante qui conçoit, met en œuvre et promeut des solutions durables à fort impact social pour aborder et éliminer les inégalités sociales dans différentes parties du monde. Grâce à des activités de coopération et de développement à grande échelle en Afrique et ailleurs, ACRA s'efforce de favoriser la croissance d'écosystèmes dynamiques, propices à l'innovation et pouvant être de puissants moteurs de changement.

Le Projet « **PENSE LIBRE** : *Promotion de l'Égalité, de la Non-discrimination, de la Solidarité, et du Renforcement de la Cohésion Sociale, en faveur d'une société civile Libre de penser, de croire et de pratiquer sa religion au Sahel* », financé par l'UE, n° du contrat NDICI HR INTPA/2024/458-875, a pour objectif de **contribuer à promouvoir et protéger le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction et au renforcement de la cohésion sociale en renforçant les capacités de la société civile au Sahel.**

Le projet est mis en œuvre par l'ONG ACRA et les partenaires CRASH, ISTEa et UNIMIB. Dans ce cadre, l'ONG ACRA et ses partenaires visent à soutenir la réalisation d'études anthropologiques et sociologiques sur les thématiques d'intérêt des projets, telles qu'indiquées dans le présent appel, à travers la réalisation d'enquêtes de terrain qui puissent aider à documenter et éclairer le monde académique et les décideurs sur les défis existants et les possibles solutions à implémenter.

IV. OBJECTIFS DES MEMOIRES

- Renforcer les connaissances et enrichir la discussion académique sur les thématiques d'intérêts identifiées par le projet dans les zones de N'Djamena et du Logone Occidental ;
- Favoriser la collecte de données empiriques pour soutenir la recherche dans les domaines d'intérêts identifiés ;
- Renforcer la compréhension des dynamiques locales en soutenant l'engagement des jeunes dans l'identification des principaux enjeux liés aux thématiques dans les zones d'intervention.

V. METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE

Le CRASH et les partenaires seront en charge de la supervision des boursiers.

A ce titre, ils :

- tiendront des réunions de mise à jour avec les boursiers,
- recevront des boursiers les rapports de recherche, d'évolution et rédaction de mémoire,
- suivront les boursiers pendant la recherche,
- proposeront aux boursiers des orientations à suivre concernant le travail de recherche,

Promotion de l'Égalité, de la Non-discrimination, de la Solidarité, et du Renforcement de la Cohésion Sociale, en faveur d'une société civile Libre de penser, de croire et de pratiquer sa religion au Sahel

- interagiront avec les Directeurs de mémoire des boursiers.

Les boursiers seront tenu.e.s de :

- participer aux réunions convoquées par ACRA et ses partenaires,
- développer les recherches de terrain selon les termes accordés,
- produire les rapports de recherches,
- déposer à ACRA et ses partenaires la version électronique et papier de leur mémoire soutenue, une fois finalisé et les autoriser à la publication/utilisation.

N.B : Il est obligatoire de finaliser et de discuter le mémoire de master dans les délais impartis pour pouvoir bénéficier de la bourse ! Les étudiants qui n'arrivent pas à finaliser leur mémoire dans les délais impartis devront restituer toute tranche de bourse éventuellement reçue pendant le processus.

VI. LIVRABLES

Le/la boursier/ère est tenu.e de présenter les livrables suivants :

1. Un rapport de recherche documentaire ;
2. Des rapports de recherche de terrain ;
3. Un mémoire soutenu dans lequel il est mentionné :
 - Le remerciement au consortium de ACRA et ses partenaires, et à l'Union Européenne, selon les indications fournies par ACRA ;
 - La reconnaissance à l'endroit du consortium et à l'Union Européenne pour le soutien financier à la réalisation du mémoire ;
 - Les logos du consortium, du Projet de référence, ainsi que de l'Union Européenne sur la page de couverture du Mémoire.

VII. PROCESSUS DE SELECTION et COMPETENCES REQUISES

Le/la candidat.e est invité.e à soumettre une proposition qui comprend :

- Une pièce d'identité légalisée (carte d'identité nationale ou passeport) ;
- Une attestation de licence ;
- Une preuve d'inscription en Master 01 ou 02 auprès d'un Département de Anthropologie ou Sociologie des Universités Publiques présentes dans les zones d'intervention des projets au Sénégal (N'Djamena et Logone Occidentale) ;
- Une lettre de motivation ;
- Un projet de recherche dans une des thématiques indiquées par le projet et rempli selon l'annexe B - Format de la proposition de recherche ;
- Une lettre de recommandation écrite par un enseignant – chercheur compétent dans le domaine de la recherche proposée

La proposition doit être rédigée **en français** et refléter la bonne compréhension des présents TdR. La proposition doit être présentée en remplissant l'annexe B – Format de la proposition de recherche qui peut être téléchargée ici :

<https://www.acra.it/cosa-puoi-fare-tu/appels>

**Promotion de l'Égalité, de la Non-discrimination, de la Solidarité, et du Renforcement de la Cohésion Sociale,
en faveur d'une société civile Libre de penser, de croire et de pratiquer sa religion au Sahel**

Les propositions qui ne respectent pas ces critères ne seront pas évaluées.

Les candidat.e.s seront évalu.e.és en fonction de leurs propositions.

Le choix des propositions les plus pertinentes reposera sur une pondération entre la qualité technique de la proposition et la pertinence de la recherche, selon la répartition suivante :

1. Pertinence de la proposition par rapport aux thématiques du projet (selon le choix indiqué par le/la candidat.e)
2. Qualité du projet de mémoire
3. Faisabilité du chronogramme (Cohérence entre le plan de travail proposé et les Termes de Références)
4. Considération des dynamiques liées au genre

Les candidat.es ayant reçus une ponctuation minimale de 25 points seront invités.es pour un entretien dans lequel des questions supplémentaires sur le projet de recherche lui seront posées, un engagement écrit du directeur de mémoire n'est pas obligatoire, mais il est recommandé.

L'ensemble de la procédure d'évaluation est réservé. Les décisions du comité d'évaluation, composé par des membres de ACRA et ses partenaires, sont collégiales et leurs discussions se tiennent à huis clos. Les membres de la commission sont tenus de respecter le secret professionnel. Les rapports d'évaluation sont destinés à un usage interne uniquement et ne peuvent être communiqués ni aux soumissionnaires ni aux autres parties, sauf à l'autorité contractante.

Les coûts supportés par le soumissionnaire pour la préparation et la présentation de la proposition ne sont pas remboursables et seront entièrement à la charge du soumissionnaire.

Seul.e.s les candidat.e.s présélectionn.e.és et sélectionné.e.s seront contacté.e.s.

ACRA n'est pas tenu de communiquer les scores et les motivations d'un refus de la sélection. La langue de transcription des entretiens, des rapports et de la rédaction du mémoire est le français.

VIII. DEPOT DE CANDIDATURE

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de soumettre leurs candidatures complètes à partir du 05/11/2025, **uniquement par courriel électronique à l'adresse email : selectiontchad@acra.it**

Le dossier de candidature est composé par les documents suivants :

- Annexe B – format de la proposition de recherche
- Une pièce d'identité légalisée (carte d'identité nationale ou passeport) ;
- Une attestation de licence ;

**Promotion de l'Égalité, de la Non-discrimination, de la Solidarité, et du Renforcement de la Cohésion Sociale,
en faveur d'une société civile Libre de penser, de croire et de pratiquer sa religion au Sahel**

- Une preuve d'inscription en Master 01 ou 02 auprès d'un Département de Anthropologie ou Sociologie des Universités Publiques présentent dans les zones d'intervention des projets au Tchad (N'Djamena et Logone Occidentale) ;
- Une lettre de motivation ;
- Une lettre de recommandation écrite par un enseignant – chercheur compétent dans le domaine de la recherche proposée.

Tous les documents composant le dossier doivent être envoyés en format PDF.

Par ailleurs, l'objet de l'e-mail de candidature doit mentionner le projet pour lequel les candidates postulent, donc dans le cas de cet appel :

- Subvention pour recherche Tchad_ProjetPenseLibre

Chaque candidat peut postuler à un seul projet

Enfin, les candidat.e.s doivent bien vouloir noter que :

- Les dossiers envoyés après la **date limite de réception des candidatures** ne seront pas acceptés ;
- Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

IX. ADMISSION ET SIGNATURE DU CONTRAT

Les candidat.e.s retenu.e.s seront informé.e.s par écrit par ACRA et tout détail sera donné.

Les candidat.e.s retenu.e.s seront tenu.e.s de confirmer leur disponibilité dans un délai de 5 jours à compter de la date de réception du courrier les informant de leur admission. En cas d'indisponibilité, ACRA peut décider d'attribuer la subvention aux candidat.e.s sur la liste d'attente.

Le/la contractant.e signera un contrat de subvention avec le CRASH.

L'envoi de la proposition à travers invitation n'engage pas l'autorité contractante à mettre en œuvre le programme ou projet de recherche annoncé.

Fait à N'Djamena, le 5 novembre 2025